



# MUNICIPALITE DE SONVILIER

Place du Collège 1 2615 Sonvilier

## **AVIS COMMUNAL**

### **FOAC No 36 – 7 OCTOBRE 2022**

---

#### **Economies d'énergie**

Dans le cadre de la révision de la Loi cantonale sur l'énergie (probablement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023), des séances d'informations sont organisées. Vous trouvez les dates sur le lien de la page d'accueil de la Municipalité, sur [www.sonvilier.ch](http://www.sonvilier.ch) ou directement sur :

L'Office de l'environnement et de l'énergie organise dans les différentes régions des séances d'information sur la version révisée de la LCEn. Dans le domaine des bâtiments, la LCEn contribuera à améliorer l'efficacité énergétique, à augmenter l'autoproduction d'énergie et à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Elle doit entrer en vigueur au 1er janvier 2023. Venez vous informer sur les principales nouveautés. Vous pouvez vous inscrire sur [www.be.ch/lcen](http://www.be.ch/lcen).

Sonvilier, 7 octobre 2022

le Conseil communal